



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Monsieur le Président de la Communauté Intercommunale Réunion EST (CIREST)
26 bis, rue Leconte Delisle - Résidence Le Manchy B.P. 124 - 97470 Saint Benoît
Tél : 02.62.92.53.31 – Fax : 02.62.92.10.80

Objet du marché :

« **Maîtrise d'œuvre pour l'implantation d'éclairage public sur certains tronçons du Sentier Littoral Est (SLE)** »

Nomenclature CPV : 71335000-5 ; 45316110-9

L'avis concerne : un marché public

Type de procédure : Procédure adaptée

Acceptation des variantes : Non

Lieu d'exécution : Territoire de la CIREST

Numéro de référence attribuée au marché par le pouvoir adjudicateur : 2010-TOUR-17

Prestations divisées en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution :

- Le délai d'exécution du marché est fixé dans l'acte d'engagement
- Le délai global de l'opération six (6) mois maximum hors délai de validation

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

- *Cautionnement et garanties exigés*
- *Modalités essentielles de financement et de paiement*
- *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché*
 - *Conditions de participation*

} Voir règlement de la consultation.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la (les) plus avantageuse(s) appréciée(s) en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Retrait et réception des candidatures

Date limite de réception des offres : 22 septembre 2010
à 12 h 00

aux heures d'ouverture : 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 00 (Heure de La Réunion)

à l'adresse suivante :

CIREST

- Direction des Marchés Publics –

26B, RESIDENCE LE MANCHY - BP124

RUE LECONTE DELISLE - 97470 SAINT BENOIT

L'offre sera transmise sous pli cacheté portant la mention :

**« Maîtrise d'œuvre pour l'implantation d'éclairage public sur
certains tronçons du Sentier Littoral Est (SLE) »**

Les plis cachetés contenant les offres pourront être envoyés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remis en mains propres contre récépissé à l'adresse précitée.

Autres informations :

- Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : **90 jours** (à compter de la date limite de réception des offres).
- En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir les renseignements concernant sa situation juridique, ses capacités économiques et financières et ses références professionnelles et capacités techniques. L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.
- Les plis cachetés contenant les offres seront envoyés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remis en mains propres contre récépissé à l'adresse précitée.
- Le dossier de consultation sera remis gratuitement sur support papier à chaque entreprise qui en fera la demande par écrit : courrier, télécopie ou courrier électronique (les coordonnées sont fournies à la section " Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur " du présent avis).
- Il peut être retiré au siège administratif de la CIREST (adresse indiquée ci-dessus).
- Il pourra également être téléchargé dans son intégralité par voie électronique *sur les sites internet* www.cirest.fr et www.achatpublic.com.
- Unité monétaire : Euro

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Saint-Denis
27, rue Félix Guyon - BP2024
97488 Saint-Denis Cedex
Courrier électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr.
Tél. 02 62 92 43 60. Fax 02 62 92 43 62
Adresse internet (URL) : http://www.ta-saint-denis.juradm.fr/ta/saint_denis/index.shtml

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 août 2010